

PUBLIC VISÉ

Toute personne amenée à utiliser des chariots de manutention avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

PRÉ REQUIS

Etre âgé de 18 ans minimum
Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des chariots de manutention
Maîtriser le français (oral et écrit)

DURÉE¹, TARIFS², DATES, LIEU, HORAIRES

Cf. Convention de formation

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Inscription préalable au minimum 48h³ (sauf dispositions particulières CPF) avant le début du stage par retour de convention signée

 Accessibilité PSH: nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates

MODALITÉ D'ORGANISATION

Formation en groupe
Cat. 3 et 4 : 1 à 6 personnes
En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire
(cf. convention)

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- Une salle de formation équipée Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- Une aire d'exercice pratique conforme
- Chariots de manutentions représentatifs

 **Les stagiaires doivent impérativement avoir leur EPI**

¹ Durée de 1 à 5 jours selon niveau et catégories choisies
² Tarifs selon durée et catégories choisies disponibles sur simple demande
³ Sous réserve de places disponibles

INTITULÉ

Formation à la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté selon la recommandation CACES® R489 de la CNAM.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'identifier les différents types de chariots et leurs caractéristiques
- D'interpréter un abaque de charges d'un chariot
- D'identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des chariots en entreprise
- De vérifier l'état d'un chariot et son adéquation aux opérations prévues en moins de 10 mn
- D'utiliser en sécurité les chariots pour les opérations de bases en entreprise
- D'énumérer les points de mise en sécurité et d'entretien du chariot en fin de poste en moins de 5 mn

CONTENU (CONFORME À L'ANNEXE 2 DE LA RECOMMANDATION R489)

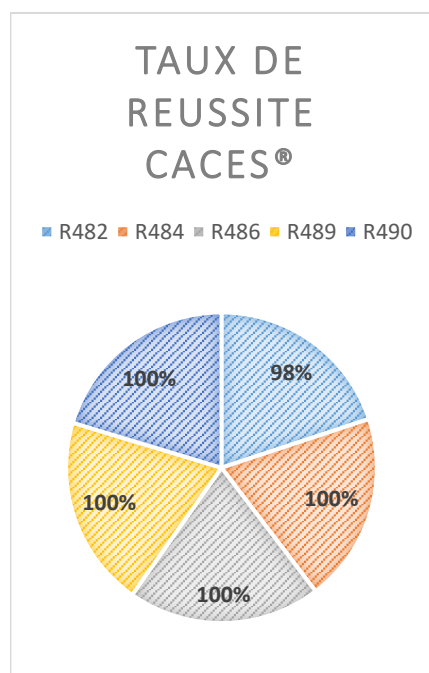
THÉORIQUE :

- 1.Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur,...)
- 2.Connaître la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- 4.Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- 5.Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
- 6.Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
- 7.Savoir exploiter les chariots de manutention à conducteur porté (identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
- 8.Connaître et effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

PRATIQUE :

- 9.Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot.
- 10.Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite et de chargement du chariot de manutention à conducteur porté, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.

STATISTIQUES



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Métiers de la logistique, de la distribution et du transport...
- Métiers supposant une conduite ponctuelle de chariots élévateurs dans toutes les branches d'activité...

11. Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

SUIVI – ÉVALUATIONS

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® chariots de manutention automoteurs à conducteur porté (examens théoriques et pratiques selon la recommandation R489 de la CNAM) ou équivalent
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices de groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz.

→ Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire

Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur.

Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

PROFIL DES INTERVENANTS

Nos formateurs disposent d'une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Profil type (CV détaillé sur simple demande).

PROGRAMME DE FORMATION

Chariots automoteurs de manutention – CACES® R489

- Ils sont eux-mêmes titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)
- Nos testeurs ont tous été audités par notre organisme certificateur dans le cadre de notre procédure CACES®
- Ils sont également formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'ACCEL et/ou par des organismes extérieurs.

Une question ? Contactez-nous sur formation@accel-groupe.fr

Références

Recommandation R489 de la CNAM – Annexe 2

Cliquez sur les liens ci-dessous :



[R489 Cat.3](#)
[RS6869](#)

[R489 Cat.4](#)
[RS6871](#)

